

## **BAR A BIERES**

10 RUE DE LORIENT

**À RENNES (35000)**

**Le Vendredi 10 Octobre 2025**

**A 10H00**



### **Lot n° 1**

VUE DE LA FAÇADE POUR VOUS SITUER



### **Lot n° 1.1**

Ensemble de planches à découper en bois, 1 coupe-pain, couverts, verres, tasses, assiettes, bac gastro avec couvercle Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



### **Lot n° 2**

Grille-pain ELSAY, Tue-insecte GROSS GARDEN Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



### **Lot n° 3**

Batteur boulanger (déclaré acheté en novembre 2024), 3 ustensiles (testé, fonctionne le 2/10) Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 4**

Micro-ondes HOBART (testé, fonctionne le 2/10) Mise à prix : 20€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 5**

Machine à café SAECO Aulika à grains Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 6**

Machine à glaçons ARKTIC (testé, fonctionne le 2/10) Déclaré acheté en 2024 Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 7**

Trancheuse BARTSCHER 130w (07/2024, achetée en 11/2024, testée, fonctionne le 2/10) Mise à prix : 150€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 8**

Bain-marie inox "Cooking and Snacking" (testé, fonctionne le 2/10) Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 9**

Piano gaz inox 4 feux G7F4MPW, 21,5 Kw Attention au démontage : obligation de mettre un bouchon gaz Mise à prix : 200 € Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC





**Lot n° 10**

Four vapeur mixte ANGELO PO Combistar, triphasé, 6 niveaux (testé, fonctionne le 2/10)  
Attention au démontage : bouchons et wagos obligatoires Mise à prix : 300 € Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 11**

Lave-vaisselle inox LAMBER 015/24L, triphasé, 10,3 Kw, 4 paniers S'allume Attention au démontage : bouchons et wagos obligatoires Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 12**

Table de travail inox avec séparation centrale, avec tablette, étagère d'entrejambe. (2m x 1.05m, dimensions approximatives) Mise à prix : 150€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 13**

Table bâti support inox, porte-grille. 1 x 7 niveaux et 1 x 8 niveaux (92,5 x 71cm environ)  
Mise à prix : 80€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 14**

Bâti support inox avec tablette. 115 x 56cm environ Mise à prix : 80€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 15**

Chariot échelle inox BARTSCHER 7 niveaux, roue freinée 56 x 39cm environ Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 16**

Desserte inox, roue freinée, 2 plateaux, (58 x 68cm environ) Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 17**

Armoire murale inox 2 portes, 1 étagère intérieure, (180 x 40 x H: 65cm environ) Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 18**

Plonge-inox, 2 bacs, (180 x 60 x H: 84cm environ) Mise à prix : 100€ Attention au démontage : bouchons et wagos obligatoires



**Lot n° 19**

Lave-main inox commande fémorale Attention au démontage : bouchons obligatoires Mise à prix : 50€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 20**

4 Etagères murales inox, 2 de 100 x 40cm, 1 de 100 x 30cm Mise à prix : 70€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 21**

Hotte inox air cuisine, 3 grilles, moteur intégré avec variateur (sans le tubage) Attention au démontage : wagos obligatoires Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 22**

Réfrigérateur - congélateur ARISTON, 2F02X Fonctionne le 02/10/25 Mise à prix : 60€  
Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 23**

4 Banquettes en skaï : - 1 rouge de 180cm - 1 noire de 100cm - 2 vertes de 110cm Mise à prix : 80€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



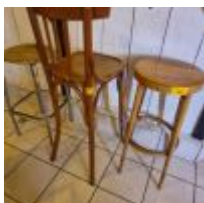
**Lot n° 24**

3 Banquettes tissu : - 1 bordeaux de 160cm - 2 rouges de 120cm Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 25**

7 Tabourets assise marron Mise à prix : 140€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 26**

1 Tabouret bois, une Chaise haute MAHIEU, Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 27**

8 Chaises bois dont BAUMAN et LUTERNA, Mise à prix : 60 € Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 28**

5 Chaises d'école, 2 Tabourets, 2 Armatures de chaises Mise à prix : 90€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 29**

3 Chaises bleues, Table en formica (70cm x 45cm environ) Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 30**

Chaise style Louis XVI Mise à prix : 10€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 31**

Table plateau bois massif, piètement métal IPN en croix, (161 x 70cm environ) Déclarée réalisée par un ébéniste et compagnon du devoir Travail noble Plateau brut en Hêtre Mise à prix : 300€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



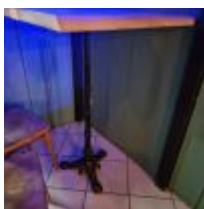
**Lot n° 32**

Table plateau bois massif, piètement métal IPN en croix, (120 x 74cm environ) Déclarée réalisée par un ébéniste et compagnon du devoir Travail noble Plateau brut en Hêtre Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 32.1**

Table pliante avec 2 bancs Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 33**

Mange-debout piètement métal plateau bois, (70 x 75cm environ) Déclaré réalisé par un ébéniste et compagnon du devoir Travail noble Plateau brut en Hêtre Mise à prix : 60 € Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 34**

Table bistrot plateau bois piètement métal, (64 x 50cm environ) Mise à prix : 10€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 35**

3 Banquettes oranges et grises : 1 de 200cm, 1 de 120cm, 1 de 65cm Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 36**

2 Banquettes rétro en cuir marron Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 37**

Fauteuil Fauteuil banquette rouge, Banquette noire, 2 Chaises bois LUTERMA Mise à prix : 80€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



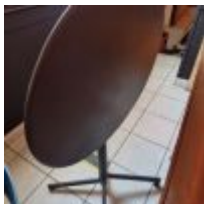
**Lot n° 38**

Desserte métal noir plateau bois, 150 x 41cm environ Mise à prix : 20€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



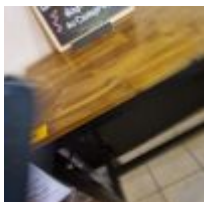
**Lot n° 39**

Table mange-debout plateau bois, piètement métal (60 x 60cm environ) Mise à prix : 10€  
Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 40**

2 Tables rondes métal noir, plateau rabattable Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE,  
frais de vente : 24% TTC



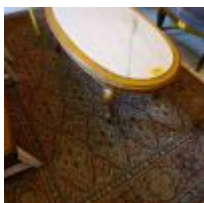
**Lot n° 41**

Cadre jeu de fléchettes Mise à prix : 10€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24%  
TTC



**Lot n° 42**

Radio ancienne, 2 Lampes phare, Affiche "OPTIC'HOUILLES", Plaque "Michelin" en bois 2  
Lampes SNCF Vintage Mise à prix : 20€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24%  
TTC



**Lot n° 43**

Table basse plateau marbre (accident), 2 Tapis Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV  
ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 44**

2 Radios anciennes : (1 SCHAUBLORENZ, 1 LARRIEU) Mise à prix : 70€ Vendu par la SVV  
ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 45**

Machine à écrire vintage JAPY Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 46**

3 Appareils photo : 1 KODAK, 1 BABY BROWNIE SPECIAL, 1 BROWNIE FLASH caméra  
Mise à prix : 15€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 47**

Balance, Moulin à café, 2 Boîtes BOUILLON KUB Mise à prix : 10€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 48**

Tonneau bois MAURY ET FILS (09/2016), Diamètre 60cm, H: 95cm environ Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 49**

Cave à vin THOMSON "Millésime 28", capacité 28 bouteilles Mise à prix : 80€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 50**

Tireuse 2 becs LINDOR CZ (testée, fonctionne le 2/10) Mise à prix : 150€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC





**Lot n° 51**

Lot d'environ 120 bouteilles de bière "L'OMBRE, BONNE HUMEUR, L'URBAINE"  
(Microbrasseurs artisanaux bretons) Mise à prix : 120€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de  
vente : 24% TTC



**Lot n° 52**

Lot d'environ 170 bouteilles de bière "BARQUE, L'URBAINE, DA BEP LEC'H"  
(Microbrasseurs artisanaux bretons) Mise à prix : 170€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de  
vente : 24% TTC



**Lot n° 53**

Lot d'environ 148 bouteilles de bière "LE VIEUX SINGE, TORRPENN, DA BEP LEC'H"  
(Microbrasseurs artisanaux bretons) Mise à prix : 140€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de  
vente : 24% TTC



**Lot n° 54**

Lot d'environ 101 bouteilles de bière "LE VIEUX SINGE, L'ANE BRASSEUR"  
(Microbrasseurs artisanaux bretons) Mise à prix : 100€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de  
vente : 24% TTC



**Lot n° 55**

Lot d'environ 114 bouteilles de bière "LE VIEUX SINGE, LA BELLE JOIE" Mise à prix : 110€  
Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 56**

Encanneuse CANNULAR Pro Auto (2022, jamais utilisée, (prix d'achat 846€ TTC environ)  
avec 1 carton d'environ 220 canettes vides CANNULAR Mise à prix : 200€ Vendu par la  
SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 59**

Système d'alarme AJAX : 1 centrale, 1 sirène, 1 clavier, 4 détecteurs, 1 carrillon, 1 détecteur d'ouverture Système de surveillance AJAX : 1 enregistreur, 4 caméras A démonter proprement sans endommager le local Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 62**

6 Casiers de rangement à bouteilles en bois, 360 bouteilles par casier Mise à prix : 180€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 63**

9 Etagères en bois situées à l'arrière du bar et dans la cave Mise à prix : 90€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 65**

Ensemble de jeux de société Mise à prix : 20€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 66**

Meuble IKEA 8 cases, 3 Meubles 4 cases dont 1 vert, Meuble 3 cases, Etagère blanche et noire Mise à prix : 30€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 67**

8 Caisses de sodas ou jus Mise à prix : 40€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC



**Lot n° 68**

2 Raquettes de tennis, 1 Plaque Superman, Chevalet stop-trottoir, Rapporteur d'école, Lot d'affichage obligatoire Mise à prix : 20€ Vendu par la SVV ADJUGE, frais de vente : 24% TTC

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## SVV ADJUGE

### Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur, dans l'intérêt du vendeur, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

### Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

### Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com).

Le commissaire-priseur se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire-priseur à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots hors véhicules vendus en live sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) sont assortis de frais de live de 3%HT soit 3.60%TTC.

Les véhicules vendus en live sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : [contact@cprennnes.com](mailto:contact@cprennnes.com)

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

### Frais, TVA et exportation

Les frais de vente en sus des enchères sur chaque lot sont annoncés dans les publicités et lors de l'annonce par le commissaire-priseur des conditions de vente.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de vente, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Attention : Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),

- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire-priseur étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

## Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

## Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accreditive de banque

(Modèle de lettre accreditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

## Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

En cas de litige, tout adjudicataire peut saisir le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des Maisons de Vente.

## Cas particuliers

Le commissaire-priseur annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à

disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Les véhicules présentant une défaillance critique sur le contrôle technique ne peuvent être vendus qu'à des professionnels de l'automobile.

## Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à [contact@cprennes.com](mailto:contact@cprennes.com)

Le commissaire-priseur se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire-priseur ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

## Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité de la société de ventes volontaires ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par la société de ventes volontaires, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

La société de ventes volontaires ne peut être tenue pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.